

Surveillance épidémiologique de la brucellose

Brucella spp. – 2024

Auteurs: T. Lernout¹, R. Audistère², N. Hammami³, M. Mori¹

¹ Sciensano

² AViQ

³ Departement Zorg

Messages clés

- Le nombre de cas de brucellose en Belgique est faible et stable, avec sept cas (dont trois confirmés) rapportés en 2024.
- Les cas sont généralement liés à une exposition pendant un voyage en zone endémique ou à la consommation de produits laitiers non pasteurisés provenant d'un pays de cette zone.

Sources d'information

- Notification des cas diagnostiqués par le [CNR](#), situé à Sciensano.
- Données de la déclaration obligatoire.

Définition de cas

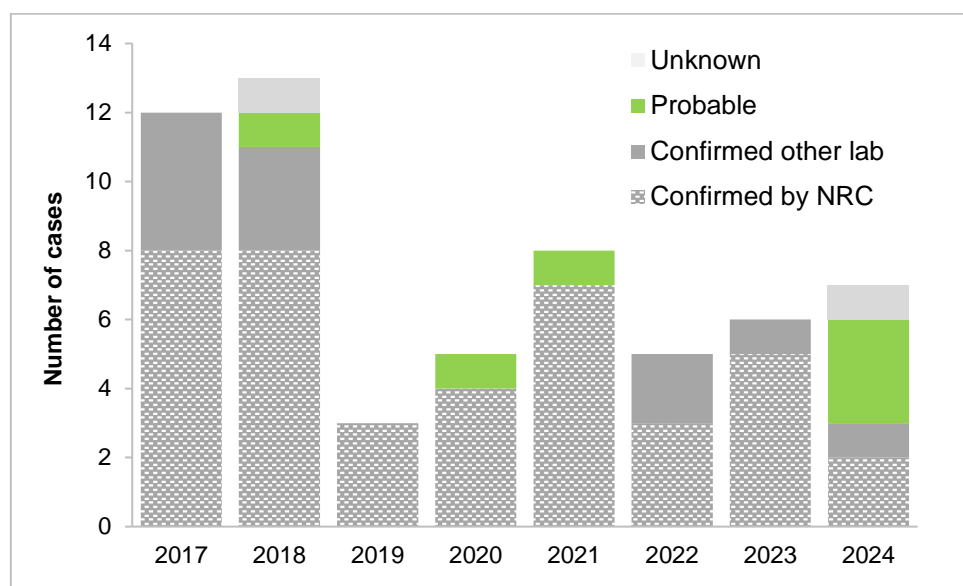
- Cas confirmé : signes cliniques compatibles associés à une isolation du germe (au début de la maladie), à un test PCR positif ou à un test sérologique positif (sérodiagnostic de Wright, Rose Bengale, Elisa).
- Cas probable : signes cliniques compatibles et lien épidémiologique (exposition à un animal malade, à des aliments/produits animaliers contaminés, ou à une source commune d'infection).

Epidémiologie

- Nombre de cas : en 2024, six cas de brucellose ont été rapportés par le système de déclaration obligatoire en Belgique, dont un seul a été confirmé par le CNR. Un autre cas confirmé par le CNR n'a pas été déclaré aux autorités. Il s'agissait d'une infection chronique. Le total de cas était donc de sept. Le nombre de cas reste globalement stable, avec des fluctuations annuelles (Figure 1).
- Sexe : comme en 2023 (et contrairement à d'autres années), il y a eu plus de cas parmi des hommes (n=5, 71 %) que parmi des femmes. Le nombre de cas est toutefois faible, ce qui rend l'interprétation de variations moins fiable.
- Âge : variation entre 15 et 74 ans, avec une médiane de 58 ans, ce qui est comparable aux années antérieures.
- Espèce de *Brucella* : l'information n'est disponible que pour une seule personne, infectée par *B. melitensis* biovar 1.

- Origine de l'infection : pour cinq cas, l'infection a été contractée avec certitude à l'étranger, au Brésil, en Chine, en Irak, au Mexique et en Turquie. La personne avec l'infection chronique était un vétérinaire à la retraite, qui a probablement été contaminé en Belgique avant l'éradication de la maladie chez les animaux. La septième personne n'avait pas voyagé dans une région endémique. Elle a été considérée comme positive sur base d'un résultat IgG sérologique, mais en absence des informations cliniques, une infection ancienne ne peut pas être exclue (cas classé comme inconnu).
- La source possible de l'infection n'a été documentée que pour trois personnes, dont deux avaient consommé des produits à base de lait cru (en Turquie et au Mexique) et l'autre avait été en contact avec des bovins en Chine.

Figure 1 : Nombre de cas de brucellose rapportés par an par définition de cas, Belgique, 2017-2024
(Sources : CNR pour *Brucella* spp., déclaration obligatoire)



Importance pour la santé publique

En Belgique, le nombre de cas de brucellose rapportés chez l'homme reste faible, et les infections sont principalement liées à un séjour en zone endémique ou à la consommation de produits laitiers non pasteurisés provenant d'un pays de cette zone. Le programme de surveillance animale mis en place par l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire n'a identifié aucun cas de brucellose animale en Belgique depuis janvier 2013 (AFSCA).

Dans certains autres pays en Europe, la brucellose reste une zoonose importante, malgré une baisse observée depuis 2017. En 2023 (données les plus récentes disponibles), il y a eu 259 cas confirmés rapportés dans les pays de l'UE/EEE, ce qui correspond à 0,06 cas par 100 000 habitants (ECDC). La Grèce et la Slovaquie ont rapporté les incidences les plus élevées (respectivement 0,28 et 0,18 par 100 000 habitants). Des variations annuelles dans le nombre de cas rapportés sont observées, mais globalement la tendance sur la période 2019 à 2023 est restée stable. En ce qui concerne les animaux en 2023, la Grèce, le Portugal et l'Italie ont rapporté la plus forte prévalence de troupeaux de ruminants positifs à *Brucella* (EFSA).

Différentes espèces de bactéries *Brucella* infectent généralement des animaux différents. Il existe cinq espèces connues pour causer une brucellose chez l'homme. L'espèce la plus

fréquemment isolée chez les cas humains diagnostiqués en Belgique est *Brucella melitensis*, qui est l'espèce la plus répandue chez les ovins/caprins. C'est également l'espèce principale responsable des cas humains en Europe (ECDC).

Parmi les cas rapportés, pour une personne, la présence d'une infection aiguë n'a pas pu être évaluée sur base des résultats sérologiques. Le nombre de prescriptions de tests sérologiques semble avoir fortement augmenté au cours des dernières années (à Bruxelles) (Ardhe *et al.*), alors qu'il n'y a pas eu une augmentation de l'incidence de cas en Belgique, y compris à Bruxelles. Pour rappel, la sérologie doit être réservée aux personnes symptomatiques présentant un risque d'exposition, c'est-à-dire principalement ayant des antécédents de voyage récent dans des régions géographiques où la brucellose est endémique ainsi que d'autres populations à risque (consommateurs de produits laitiers au lait cru, chasseurs). Elle peut également être indiquée en cas de suspicion une chronicité provenant d'une exposition/maladie par le passé.

Plus d'informations

- Agence pour une Vie de Qualité (AViQ). Fiche informative sur la brucellose. Disponible sur : https://www.aviq.be/sites/default/files/documents_pro/2024-06/Fiche-Maladies-Infectieuses-Brucellose.pdf
- Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA). Brucellose bovine. Disponible sur : <https://favv-afsca.be/fr/themes/animaux/sante-animale/maladies-animales/brucellose-bovine>
- Ardhe A, Dauby N, Mori M, Mahadeb B, Clevenbergh P. Comparative trends of brucellosis serological testing and confirmed brucellosis cases suggest inappropriate prescription habits. *Diagn Microbiol Infect Dis.* 2024 Sep;110(1):116396.
- European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC) - European Food Safety Authority (EFSA). The European Union One Health 2023 Zoonoses report. Disponible sur : <https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/The-European-Union-One-Health-2023-Zoonoses-report.PDF>